

Sports collectifs 2021-2022

Consignes aux capitaines

Programme

- Les calendriers sont en ligne sur sport-u-paysdelaloire.com (<http://sportco.abysse-clients.com/rencontres>), mais vous recevrez chaque mercredi par mail le programme de la semaine suivante avec les mises à jour (**à faire suivre aux joueurs de votre équipe. Trop de forfaits par manque d'informations !**)
Ce programme par semaine sera également consultable en ligne [dans l'agenda](#) de notre site.

Règles sanitaires

- **ATTENTION ! les matches doivent se jouer à huis clos.**
- **Veillez à faire respecter les règles sanitaires dans l'enceinte des installations sportives :**
 - Utiliser du gel hydroalcoolique en arrivant sur le lieu de compétition, avant le match, après la mi-temps
 - Port du masque obligatoire (en arrivant et repartant, sur le banc, lors de la mi-temps) hormis lors de la pratique
 - Ne pas se serrer la main

Horaires

- Commencer les matches à l'heure prévue sur le calendrier.
- L'équipe non présente sur le terrain 15 min après l'heure prévue est déclarée forfait.
- Quand 2 matches sont prévus à suivre et que le 1^{er} a du retard, le score sera entériné avant la fin du temps réglementaire afin de permettre au match suivant de commencer à l'heure.
- Ne pas dépasser les créneaux alloués

Licences et feuilles de match

- L'équipe nommée la première sur le calendrier fournit la feuille de match ([disponible ici](#))
- Remplir la feuille de match avant de commencer la rencontre.
- Présenter les licences FFSU (listing admis) et les cartes d'étudiant.
Si une équipe présente un joueur non licencié, elle perd le match (tolérance jusqu'au 8 nov.)
- Un joueur évoluant dans une équipe ne peut plus jouer dans une équipe de niveau inférieur.

Arbitrage

- Si aucun arbitre n'est présent, c'est à l'équipe nommée en 1^e sur le calendrier d'arbitrer (arrangement possible entre les équipes).
- Seuls les arbitres inscrits auprès de la Ligue du Sport U peuvent être indemnisés.

Matériel et installations

- Vous devez recupérer les cartes a'tout pour accéder aux installations sportives à la **Direction des Sports à l'Hôtel de Ville d'Angers, 1^{er} étage bureau121** - Ne pas oublier de les rapporter dans les 48h !
- Une fiche de mise à disposition de l'installation (lieu, date, heure) vous sera transmise par la LSU (ligue sport U) par mail le mercredi. Vous devrez l'avoir avec vous afin de justifier votre présence en cas de contrôle.
- Prévoir vos propres ballons pour l'échauffement et les matches.
- Sortir le matériel avant les matches et le ranger après.
- Laisser les terrains et les vestiaires dans un bon état de propreté.
- L'alcool est interdit dans l'enceinte des installations (joueurs et supporters).

Résultats

- A la fin du match, l'arbitre désigné (ou à défaut l'équipe nommée en 1^e) communique obligatoirement à la Ligue du Sport U le résultat (sms 07.69.40.01.12) et dépose ou envoie la feuille de match à la Ligue dans les 48h (mail, courrier).

Forfaits et reports

- **Prévenir la Ligue du Sport U**, l'équipe adverse et l'arbitre s'il y en a un, au moins 24h avant la date prévue de la rencontre : 07.69.40.01.12 ou 02.40.94.49.50
- 2 reports maximum autorisés par phase de championnat.
- La Ligue du Sport U ne gère pas les reports (sauf si un créneau s'est libéré).

Règlement complet, infos et calendriers

- <https://sport-u-paysdelaloire.com/calendrier-dangers>